

L. G.
1901

J'ai cru faire un travail utile à tous les membres du parlement canadien et des législatures provinciales, en réunissant, dans ce volume, les "Décisions" des Orateurs de la Chambre des Communes du Canada, sur les questions relatives à la procédure parlementaire qui leur ont été soumises. Souvent j'ai constaté combien il était difficile, à un moment donné, de référer à ces "Décisions" distribuées dans les trente-cinq volumes des Journaux de la Chambre des Communes depuis l'union fédérale de 1867. A tout instant, au cours d'une session, il est nécessaire de les étudier. J'espère faciliter la tâche de ceux qui tiennent à se renseigner sur les règles de la procédure de nos assemblées législatives, en classifiant, dans les pages suivantes, les jugements des hommes distingués qui ont depuis plus de trente ans présidé les délibérations de la Chambre des Communes, à Ottawa.

Chaque "Décision" est précédée de l'exposition du principe de la procédure sur lequel elle est basée.

L'Index, à la fin du volume, donne aussi la date de chacune des "Décisions".

L. G. DESJARDINS.

Québec, 5 Février 1901.